

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 40 (1904)
Heft: 29

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

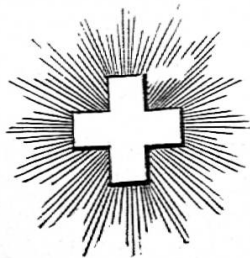
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XL^{me} ANNÉE

N^o 29.



LAUSANNE

16 juillet 1904.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Avis.* — *Société pédagogique de la Suisse romande.* — *Société pédagogique vaudoise.* — *La sténographie dans les écoles secondaires et supérieures.* — *Sténographie.* — *Chronique scolaire : Jura bernois, Argovie, France, Japon.* — *Bibliographie.* — *Aux enfants fumeurs.* — PARTIE PRATIQUE : *Sciences naturelles : Deuxième leçon de géologie.* — *Dictées.* — *Lecture pour les élèves : Le chasseur de chamois (légende).* — *Gymnastique : Leçon-type pour une classe de jeunes filles (2^{me} année).*

AVIS

Comme les années dernières, pendant deux mois de l'été, soit du 16 juillet au 10 septembre, le journal sera bi-mensuel, mais aura, en revanche, 24 pages au numéro. A partir d'aujourd'hui, l'« Educateur » paraîtra donc le 30 juillet, 13 août, 27 août et 10 septembre.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Pour la seizième fois, notre association se réunit en assemblée générale dans le but de discuter de questions scolaires actuelles et de s'occuper de ses intérêts. En effet, le Congrès scolaire romand s'ouvre demain à Neuchâtel, la bonne cité de Farel et de Numa Droz, l'instituteur-magistrat.

Que de raisons n'avons-nous pas pour fortifier et consolider encore notre Société romande, aujourd'hui en plein développement !

Au cours des quarante années de son existence, elle a grandi et prospéré. Elle s'occupe actuellement d'œuvres multiples, variées, toutes plus utiles les unes que les autres.

Sans compter les travaux ordinaires, questions à l'étude, etc., elle publie depuis trois ans un *Bulletin bibliographique* destiné à renseigner les parents, les enfants et les comités des bibliothèques sur le choix de bons ouvrages à l'usage de la jeunesse. Deux fascicules ont déjà paru.

Elle organise des cours de perfectionnement pour les instituteurs et les institutrices. Le succès des *Cours de vacances* de Neuchâtel et de Lausanne — ce dernier cours réunira plus de 150 par-

ticipants — atteste la faveur avec laquelle notre corps enseignant a accueilli cette institution nouvelle. La « Romande » publie, en outre, un *Agenda des écoles*, dont la dernière édition a été tirée à 1268 exemplaires. Le bénéfice net réalisé sur la vente de l'*Agenda*, dans ces trois dernières années, est de 1068 francs. Il a été intégralement versé à la *Caisse de secours*. Cette dernière est venue en aide à quelques membres du corps enseignant dans le besoin et leur a distribué, durant cette dernière période, une somme de 1172 francs. Bien que la Caisse de secours ait été mise ainsi à forte contribution, son fonds s'est augmenté de fr. 252,70. Il doit s'accroître encore dans l'avenir.

D'autres questions post-scolaires et circum-scolaires solliciteront l'attention du corps enseignant. Il y a de belles tâches en perspective. Que tous les ouvriers soient à leur poste !

Société pédagogique vaudoise.

II

J'aime la société de mes jeunes collègues ! La gaité exubérante, les enthousiasmes quelquefois puérils, les vastes espérances de ceux qui n'ont pas été encore matés par la vie me charment, parce que tout cela me rappelle les heureux jours de mes débuts dans l'enseignement : *tempora mutantur* ! Mais leurs critiques sont souvent sommaires et partant injustes. Ce que leurs aînés ont fait ne compte pas pour eux.

« La *Société pédagogique vaudoise*, me disaient quelques instituteurs frais émoulus de l'Ecole normale, qui faisaient retentir de leur voix sonore les vieux murs de mon bâtiment d'école, la *Société pédagogique* n'a jamais défendu avec succès les intérêts du corps enseignant primaire ». Cette affirmation me fit bondir. Ah ! voilà bien les jeunes condamnant à tort et à travers parce qu'ils ne connaissent pas ! Je répondis en citant des faits et en faisant un court historique de notre association. Ai-je réussi à convaincre mes hôtes, je n'ose l'affirmer trop haut ; mais, comme je sais que la même critique est souvent formulée, il me semble utile de la réfuter avant d'entreprendre l'étude des nouveaux statuts.

La fondation de la première association d'instituteurs remonte à 1842. Celle-ci n'eut qu'une existence éphémère. En 1856, un nouveau groupement fut organisé par les membres du corps enseignant primaire de Vevey : c'est l'origine de la *Société pédagogique vaudoise*. Elle montra immédiatement une activité remarquable, publiant un « Journal », qu'il est intéressant de feuilleter à l'heure actuelle. Dès lors, dans tous les moments importants de notre vie scolaire, sentinelle vigilante, elle ne négligea en aucune occasion la défense de nos droits, de nos intérêts et ceux de l'Ecole.

En 1864, la *Société pédagogique vaudoise* présente au Grand Conseil un mémoire critiquant un certain nombre d'articles de la loi sur l'enseignement primaire et proposant d'heureuses modifications qui, pour la plupart, furent adoptées. Elle réussit à faire avorter une tentative d'introduire dans le projet la réélection périodique des instituteurs, tentative qui devait se renouveler plus tard. En 1872, elle travaille à la réorganisation de la pension de retraite. Louis Ruchonnet fit passer un projet très libéral pour l'époque. Elle ne néglige pas la question des traitements et elle n'est pas étrangère à l'augmentation votée en 1875 portant notre minimum de 800 à 1400 fr. En 1887, elle discute le rapport de M. Genillard sur la loi sur l'Instruction publique.

En 1894, notre association entre dans une nouvelle phase. Sa prospérité ne

cesse d'aller en augmentant. Les comités qui ont successivement dirigé la barque pédagogique n'ont perdu aucune occasion de défendre les intérêts de l'école et du corps enseignant. Ces collègues ont peut-être commis des erreurs, mais nous sommes persuadés qu'ils ont agi au plus près de leur conscience. — C'est la *Société pédagogique* qui a fait à ses frais toutes les études pour la revision de la loi sur les pensions de retraite. Elle a fondé une caisse de secours qui a rendu de grands services, soulagé bien des misères. Elle a convié le corps enseignant à ces fêtes de Payerne, d'Aigle, d'Yverdon, de Morges, qui ont laissé de bien doux souvenirs dans la mémoire de ceux qui y ont participé.

Nous n'avons cité que les faits principaux et, peut-être, en avons-nous oublié un certain nombre ; s'il nous avait fallu indiquer toutes les petites améliorations obtenues, grâce à l'intervention de notre association, nous dépasserions les bornes de ce modeste article ; citons simplement, au hasard de nos souvenirs : paiement des cours complémentaires, distribution gratuite de l'*Annuaire*, conférences fixées le jeudi au lieu du samedi, réorganisation de quelques conférences de cercle, simplification des examens annuels, transmission des rapports d'inspection aux instituteurs qui le demandent, etc., etc.

Il serait injuste de ne pas rappeler aussi les nombreuses études sur toutes sortes de questions pédagogiques qui ont été le prélude des progrès accomplis dans nos écoles ; dois-je mentionner que la *Société pédagogique vaudoise* a demandé, la première, l'organisation des cours de perfectionnement, que beaucoup d'instituteurs vont suivre dans quelques jours ? Certainement ces travaux et ces fêtes ont contribué à augmenter la considération dont jouit le corps enseignant primaire vaudois.

Ce sont là des faits ; insinuer que la *Société pédagogique vaudoise* ne s'est pas occupée de nos intérêts, c'est commettre une injustice. Notre association peut-elle faire davantage ? Nous le croyons et nous nous proposons d'indiquer à la fin de cet article un certain nombre de points sur lesquels elle pourra porter son activité pour la rendre toujours plus utile et partant toujours plus prospère.

(A suivre.)

La sténographie dans les écoles secondaires et supérieures.

« La parole improvisée du professeur est pleine de scories, de répétitions nécessaires pour graver une idée en l'exprimant de diverses façons. Une fois l'idée saisie, on n'a pas à s'encombrer de tout ce qui l'alourdit. » (M. Cheysson, professeur à l'Ecole des mines et à l'Ecole des sciences politiques.)

Partant de cette idée, généralement admise par les professeurs, beaucoup d'entre eux sont opposés à l'emploi de la sténographie dans leurs cours, dans la crainte que l'élève, par paresse, ne transcrive leur exposé au complet, au lieu d'en faire un *résumé analytique*. Mais, qu'il me soit permis d'en faire la remarque, ce *résumé analytique* présente de telles difficultés qu'il n'y a que les élèves très bien doués qui puissent le faire. Les autres en sont réduits à ne transcrire que des lambeaux de phrases, dénués de sens ; ils négligent l'important pour prendre note de détails secondaires. Il suffit, pour se convaincre de la chose, de prendre un cahier de notes d'un de ces élèves : c'est incohérent et illisible, rempli de fautes grossières. Voici à ce sujet l'opinion de M. Lefèvre, docteur en philosophie, professeur à la faculté des lettres de Lille et chargé du cours d'éducation :

« Demander à l'élève de discerner lui-même l'essentiel de ce qui est secondaire, ce n'est pas seulement réclamer de lui plus de jugement et d'expérience qu'on ne peut raisonnablement en exiger d'un enfant ou d'un jeune homme, c'est encore oublier qu'on ne sait, à la rigueur, si la meilleure expression d'une vérité a été donnée par le maître, que quand il a terminé sa leçon, puisqu'on

» ignore, tant qu'il parle, s'il ne va pas se reprendre, corriger, améliorer ce qu'il vient de dire.

» Comment demander à l'élève de faire sans hésitation ce choix entre le principal et le négligeable, alors que le professeur peut, lui-même, hésiter avant de se fixer à la formule qu'il juge la meilleure. »

Par conséquent, on comprendra sans peine, que la sténographie est bien préférable à l'écriture ordinaire pour la prise des notes. Possédant un moyen rapide de transcription, l'élève sténographe pourra prêter beaucoup plus d'attention à la parole du maître, car il ne perdra pas de temps pour prendre ses notes : quelques tracés précis, réduits à la plus simple expression, lui suffiront. Si même il ne possède pas la rapidité de jugement lui permettant de faire le choix indiqué plus haut entre le principal et le secondaire, il prendra intégralement l'exposé de son professeur, quitte à en souligner ou en recopier la substance, chez lui, à tête reposée. Cela vaudra mieux que les notes sans suite prises en écriture ordinaire.

Du reste, certains cours, ou certaines parties de cours, méritent, de par leur objet, d'être pris in-extenso, ce qui à l'aide de la sténographie, se fait sans que le professeur ait à ralentir outre mesure son exposé.

Pour arriver à sténographier dans un cours, une vitesse de 70 à 80 mots est, à mon avis, suffisante. Or cette vitesse peut parfaitement être atteinte, avec le système Duployé, à la suite d'un cours régulier de 30 à 40 leçons et, cela se conçoit, grâce à un travail persévérant. On nous objectera, sans doute, que les programmes sont déjà surchargés, que les élèves qui le désirent peuvent acquérir cette connaissance en fréquentant un des nombreux cours publics ouverts un peu partout.

C'est regrettable, en effet, que les jeunes étudiants ne profitent pas beaucoup plus des occasions qui leur sont offertes d'étudier l'art abrégatif. Mais cela se comprend : après avoir passé la journée à l'auditoire, ils sont peu portés à consacrer à de nouvelles études (dont ils s'exagèrent les difficultés), les heures libres que leur laissent les travaux à préparer à la maison.

Il faudrait donc faire l'essai de la sténographie, pendant un an ou deux ans, pour qu'il soit concluant. Il faudrait introduire cet enseignement, *obligatoire*, pour les élèves de la première et même de la deuxième années d'études secondaires. Nul doute que la preuve serait faite que, loin d'être un nouvel encombrement dans les programmes, cette branche peut servir, au contraire, à alléger sensiblement les autres cours.

Cette preuve a, du reste, été déjà faite dans plusieurs lycées, collèges et universités de France et d'ailleurs. Des attestations d'un grand nombre de personnalités du monde scolaire en font foi. Qu'il me suffise de citer les paroles de M. Caillemier, doyen de la faculté de droit de Lyon : « Les services que rend la sténographie sont hors de proportion avec le temps qu'il faut consacrer à l'apprendre ».

CH. BLANC.

Sténographie. — *L'Union sténographique suisse* Aimé Paris — U. S. S. A. P. — a tenu ses assises annuelles au Locle, les samedi et dimanche 25 et 26 juin écoulés. Ces deux journées, intitulées « Fête centrale » ont été consacrées avant tout et surtout au travail sérieux et fécond ; l'amusement n'est venu que le dernier après-midi sous forme d'un banquet bien mérité, clôturant la partie laborieuse.

Le travail effectué comprenait des *examens de professorat* et des *concours de vitesse* pour l'obtention : a) du diplôme de sténographe commercial — 120 et 130 mots à la minute pendant trois minutes —, b) du brevet commercial, 1^{er} et 2^{me} groupe — 80 et 90 mots, 100 et 110 mots —, c) du certificat — 60 mots. Sur trois candidats au professorat deux ont réussi l'examen et ont ainsi vu leurs

efforts couronnés de succès. Le diplôme qu'ils obtiennent est certes une pièce de valeur, car les épreuves auxquelles ils sont soumis étaient longues et difficiles ; les examens oraux duraient à eux seuls près d'une heure et portaient sur tous les domaines ; connaissance de différents systèmes sténographiques, leurs avantages, leurs inconvénients ; histoire et enseignement de la sténographie, lecture et écriture de sténogrammes, sténographie abrégée, etc., etc. Les concours de vitesse ont donné également d'excellents résultats ; le jury, comprenant son rôle, ne récompensait pourtant que le travail méritoire ; sur 59 concurrents, 41 ont pu être brevetés. Le travail accompli durant ces deux journées est un long, mais sérieux et utile travail. — Nous avons eu un réel plaisir à assister aux différentes épreuves et pouvons certifier que les institutions et les commerçants employant des sténographes peuvent s'adresser en toute confiance à l'U. S. S. A. P. pour le recrutement de leur personnel, certains qu'ils seront servis, en ce qui concerne la sténographie, à leur entière satisfaction, les diplômes et brevets délivrés par cette société ne l'étant qu'après examen sérieux et approfondi.

La matinée du dimanche se termina par l'assemblée administrative de la Société, sous la présidence de M. Ulysse Tartaglia, de Neuchâtel, président du Comité central. Les rapports qui furent présentés prouvent une société utile et prospère étendant ses rameaux non seulement dans la Suisse romande, mais aussi à l'étranger. La section de la Chaux-de-Fonds a été choisie comme section directrice pour 1905.

Au banquet final alternèrent d'excellents mets avec d'excellentes paroles, puis comme couronnement de l'édifice eut lieu la proclamation des lauréats dont les noms suivent :

1. *Professorat* : Mlle Adèle Dubois, La Chaux-de-Fonds, moyenne 8,7 ; M. Ch.-Ernest Matthey-Doret, de Neuchâtel, actuellement à St-Gall, moyenne 8.

2. *Concours de vitesse* : a) 60 mots : MM. et Mlles Adalgise Mattioli, Thérèse Cavalleri, Ernest Hurni, John Beck, Lina L'Etondal, Judith Bornand, Albert Gloor, tous de La Chaux-de-Fonds. — b) 80 mots : MM. et Mlles M. de Félice, Lausanne ; Léa Schmidlin, Le Locle ; Jules André, André Amstutz, René Boissot, Arthur Mutti, Edouard Montandon, Eugène Delimoge et Georges Leuba, de La Chaux-de-Fonds ; M. Perret, Cortaillod ; Henri Gogler, La Chaux-de-Fonds ; Sophie Sandoz, Lausanne ; Cécile Lozeron, Auvernier ; Edouard Frei, La Chaux-de-Fonds ; E. Treyball, Genève ; Adolphe Nydegger, La Chaux-de-Fonds ; Louise Benkert, Lausanne ; Mme de Julien, Neuchâtel. — c) 90 mots : MM. Edouard Schiess, Le Locle ; Paul Fer, La Chaux-de-Fonds ; Marc Guyot, La Jonchère ; Robert Minini, Neuchâtel ; Henri Jacot, La Chaux-de-Fonds, Eugène Walker, Neuchâtel ; Charles Béguin, Corcelles, — d) 100 mots : Eugène Gallino, Colombier (avec félicitations du jury) ; Charlotte Rickli, La Chaux-de-Fonds ; Georges Gerber, St-Imier ; Berthe Galland, Neuchâtel. — e) 110 mots : Auguste Ehm, Neuchâtel ; Léa Chabloz, Albertville (Savoie) ; Edouard Krammer, Neuchâtel. — f) 120 mots : Edouard Marchand, Neuchâtel. — g) 130 mots : Georges Peillon, Peseux. P.-H. BENOÎT.

CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS. — **Synode des Franches-Montagnes.** — La deuxième conférence annuelle des instituteurs de ce district a eu lieu le 27 juin à Montfaucon, sous la présidence de M. Ch. Cattin. Une vingtaine de membres du corps enseignant seulement étaient présents à la réunion, à laquelle a assisté M. Chatelain, inspecteur.

Après lecture du dernier protocole faite par M. Surdez, en l'absence de M. Marchand, secrétaire empêché, on entend un mémoire très complet et fort intéres-

sant de M. Rais, maître secondaire, sur les peuples de l'Extrême-Orient et le péril jaune. Le conférencier a d'abord fait l'historique des Russes et des Japonais et a dépeint leurs coutumes, leurs mœurs, leur civilisation, d'après des données récentes et puisées à bonne source. Il a examiné le développement matériel et intellectuel de la Russie beaucoup trop lent, depuis Ivan (1328) jusqu'à Catherine, Pierre-le-Grand et le tsar actuel ; il a montré le Japon s'émancipant par un coup d'Etat du mikado en 1868 seulement, puis marchant à pas de géant dans la civilisation et arrivant, avec ses 47 millions d'habitants, à être une puissance militaire de premier ordre. La Mandchourie, enjeu de la guerre, compte environ 15 millions d'habitants dans trois provinces. Les Japonais sont maintenant instruits, ont une religion sans dogmes, ne suivent aucun précepte de morale, sont orgueilleux et se croient parfaits. Ils payent fort peu la journée de travail : 35, 50, 70 cent., jusqu'à 2 fr. 50 c. par jour, suivant le genre de travail. Ils sont sobres et les soldats sont braves, calmes, et ont le mépris de la mort. — Les Chinois qui ont eu jadis une brillante civilisation se préparent à reconquérir une meilleure place et instruisent leurs soldats. Qui sait si, sous l'influence de leurs remuants voisins, la Chine ne redeviendra pas une nation forte et bien policée. Le conférencier ne prévoit pas encore l'issue de la guerre actuelle, mais si le Japon gagne, le vainqueur est fatalement un éducateur ; qu'arrivera-t-il alors sur le continent asiatique ? En tout cas, les Japonais victorieux gagneront en confiance ; toute l'humanité gagne lorsqu'une partie de ses peuples progressent. Voilà un bien pâle résumé de l'excellent travail de M. Rais.

M. Ch. Cattin donne ensuite quelques explications sur la dernière réunion des délégués du « Lehrer-Verein », à Berne. Le Comité central fait quelques objections concernant la rentrée d'une collègue au sein de la Société, rentrée demandée par la section. Cet organe estime qu'après une nomination provisoire, les collègues ne doivent pas postuler avec le desservant provisoire ; cette appréciation est fautive et elle est combattue par tout le synode. M. l'inspecteur Chatelain ne l'approuve pas non plus. On décide de revenir à charge auprès du Comité central pour qu'il recommande dans une prochaine assemblée la réintégration de la collègue exclue de la Société pour un motif nul et d'une manière tout à fait arbitraire et injuste.

M. Chatelain a donné quelques avis concernant l'enseignement de la gymnastique ; il faut chercher par tous les moyens possibles à accomplir les 60 heures prévues par la loi ; il faut établir par écrit des séries de leçons de demi-heure, etc. Prochainement un cours de gymnastique sera donné aux maîtres à Porrentruy.

Notre sympathique président, M. Cattin, a manifesté son intention de se retirer du « Lehrer-Verein » et d'abandonner la présidence du Synode. On le prie vivement de ne pas persister dans sa décision ; à Berne, on saura réparer une injustice ou sinon la section en corps sortira du « Lehrer-Verein » : c'est ce qu'ont proposé MM. Rais et Poupon.

A. POUPON.

ARGOVIE. — La maison de Pestalozzi — Le comité qui s'était constitué pour l'acquisition de l'ancienne propriété de Pestalozzi, le Neuhof près Brougg, afin d'y fonder un institut suivant les principes du grand pédagogue, a dû modifier ses projets, le propriétaire du Neuhof demandant un prix qui dépasse de beaucoup la valeur du domaine.

FRANCE. — Préparation au professorat des écoles normales. — On nous communique la note suivante : « Au mois d'octobre 1904, avec l'agrément de M. le directeur de l'Enseignement primaire de la Seine et le concours de professeurs distingués de l'enseignement secondaire et de l'enseignement primaire, sera constituée à l'Ecole Turgot une préparation spéciale à l'admission à l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud et au professorat des écoles normales (lettres et sciences).

» Des cours, destinés de préférence aux instituteurs et institutrices publics, auront lieu tous les jeudis, de 2 heures à 5 heures.

» Une préparation sera faite *par correspondance* en faveur des maîtres et des maîtresses des départements.

» Pour les conditions d'inscription, s'adresser à l'organisateur de ces cours, M. Boitel, directeur de l'Ecole Turgot, 69, rue de Turbigo, à Paris. »

JAPON. — Pangermanisme. — On vient d'ouvrir une école allemande à Yokohama. Le *Reichstag* a inscrit au budget de l'empire une somme de 500 000 M. pour l'école allemande à l'étranger.

BIBLIOGRAPHIE

English for continental pupils, Part. I, by J. Vellenga. — Amsterdam, W. Versluys.

Les principes qui ont guidé l'auteur de cet ouvrage sont ceux des partisans de la méthode directe. Cette méthode se propose d'enseigner une langue étrangère sans avoir recours à la langue maternelle.

L'originalité de l'ouvrage de M. Vellenga réside surtout dans le choix et la disposition des matières. Ce qui frappe d'abord, c'est de voir l'emploi que fait l'auteur de la numération pour enseigner les premières notions de l'anglais aux débutants. L'expérience prouve que l'élève s'intéresse aux exercices qui se rattachent aux noms des nombres dans une langue étrangère. Il est cependant à craindre que ces exercices ne soient ici trop exclusifs, qu'ils ne paraissent à la longue un peu monotones aux élèves et surtout qu'ils ne fatiguent le maître en lui imposant une trop grande dépense de voix. Il serait plus naturel d'utiliser pour le commencement les objets de l'entourage immédiat de l'élève. Cependant ce n'est là au fond qu'une petite objection, vu que le maître pourra omettre, suivant les besoins du moment, ce qui lui paraîtra trop long, puisque les élèves n'auront le livre en main qu'à partir de la septième leçon.

La plupart des ouvrages destinés à l'enseignement par la méthode directe souffrent de réplétion, au moins dans ce qui concerne les commencements. La surabondance des matières qu'on y rencontre fréquemment, nécessite un vocabulaire beaucoup trop étendu. On oublie qu'il s'agit de créer chez le débutant un noyau de connaissances élémentaires bien coordonnées, de mettre à sa disposition un vocabulaire restreint, il est vrai, mais qu'il sache manier sans hésitation.

Si l'on embarrasse le commençant de trop de détails, on court le risque de disséminer son attention au lieu de la concentrer, et il perd facilement de vue les points essentiels. M. Vellenga a-t-il su éviter cet écueil ? Je ne voudrais pas l'affirmer d'une manière absolue, et je ne serais pas surpris qu'il se décidât à jeter du lest, à alléger et à simplifier son travail dans une nouvelle édition. C. L.

Erstes Lesebuch. — Premières lectures allemandes, par Hans Schacht, professeur au Collège cantonal. Lausanne, Payot et Cie.

Les choix de lectures allemandes ne manquent pas ; ce qui fait la valeur et l'intérêt de celui que nous présentons aux lecteurs de l'*Educateur*, ce sont les considérations pédagogiques, trop souvent négligées au profit des considérations littéraires, auxquelles son auteur a obéi.

Les règles auxquelles l'élaboration d'un livre de lecture doit se conformer sont, en effet, sensiblement les mêmes, qu'il s'agisse de la langue maternelle ou d'une langue étrangère. Ici comme là, il faut utiliser et étendre le cercle des idées acquises par l'enseignement oral, fortifier les notions grammaticales, poser les premiers jalons d'une culture littéraire.

C'est sans doute ce qui a engagé M. Schacht à grouper un assez grand nombre de morceaux d'après le principe de concentration. On en connaît les avantages :

des sujets analogues utilisent un vocabulaire analogue ; on peut donc se contenter de lire et d'étudier à fond l'un des morceaux développant la même idée ; une lecture courante des autres, favorisée par l'analogie du vocabulaire, est suffisante.

Cette question du vocabulaire est la pierre d'achoppement des leçons de lecture en langue étrangère ; comment les élèves ne seraient-ils pas rebutés par des textes renfermant à chaque ligne trois ou quatre mots nouveaux pour eux ? Il faut donc absolument que le livre de lecture utilise au mieux le vocabulaire déjà acquis ; il faut aussi que l'élève sache que *tout* ce qu'il apprend trouvera son application dans une leçon suivante. L'auteur de *Erstes Lesebuch* emploie dans ce but, outre le procédé de concentration déjà relevé, divers autres moyens très efficaces à notre avis ; c'est ainsi qu'il accorde aux morceaux imités du français une place considérable ; à lire en allemand des imitations de fables de Florian ou de Lafontaine, les élèves auront une facilité de compréhension et d'assimilation du texte qui ne diminuera en rien leur intérêt à la leçon, au contraire. D'autre part, comme cet ouvrage doit servir d'extension au premier livre des *Deutsche Stunden* du même auteur, ils seront heureux de se servir des mots groupés dans leur mémoire sous un commun cercle d'idées.

Les maîtres qui utiliseront ce nouveau livre y trouveront d'autres ressources encore ; plusieurs morceaux se prêtent particulièrement à la revision d'un sujet grammatical spécial ; tous, au reste, sont accompagnés de notes réunies sous les titres *Sprachliches* et *Stoffliches* destinées, les premières à tirer du texte les principales déductions grammaticales qu'il comporte, les secondes, à prescrire des exercices écrits ou oraux utiles à faire. Ainsi que l'auteur le déclare dans la préface, il n'a jamais cru devoir bannir de sa méthode les secours que peut offrir une culture grammaticale, ni les ressources qui y peuvent conduire ; mais il entend (et tout maître intelligent sera d'accord avec lui sur ce point) que cette étude se fasse par la constatation des faits plutôt que par l'étude préalable de règles abstraites.

Si nous ajoutons que M. Schacht n'a pas banni l'humour de son livre (à preuve le désopilant récit de Zschokke « Max Stolprian » et les extraits des comédies de Bénédict), que de tout cet ensemble résulte une variété de bon aloi, nous en aurons dit assez pour recommander ce livre à tous ceux qui font de l'allemand l'objet de leur enseignement ou celui de leurs études particulières. E. B.

Aux enfants.

Enfant, quand un ami vous invite en cachette
D'aller derrière un mur fumer la cigarette,
Ne l'écoutez jamais ; sachez lui résister
Et tournez-lui le dos s'il veut trop insister.

Il vous appellera Jean-Fille, femmelette,
Qu'importe ; soyez fort ; méprisez l'épithète
Qu'il vous adressera, sans vous en attrister :
À lutter, le devoir doit toujours consister.

Car si vous n'avez pas, pour traverser la vie,
Un caractère ferme et le désir du bien,
Vous serez exposé à n'arriver à rien.

D'être quelqu'un un jour, ayez la sainte envie :
Pour cela, dans le mal, ne faites aucun pas ;
Le tabac est mauvais, n'y touchez même pas.

E. MAILLET.

PARTIE PRATIQUE

SCIENCES NATURELLES

Deuxième leçon de géologie.

Dans la leçon précédente, nous avons examiné quels sont les documents dont le géologue dispose pour écrire l'histoire de la croûte terrestre. Il faut énumérer maintenant les *phénomènes* observables à la surface du globe et qui exercent une influence sur lui, puis *certaines faits* et certaines *lois* permettant d'induire quels ont dû être les phénomènes du passé, le développement évolutif et les révolutions géologiques.

Les *phénomènes actuels* sont le produit de la lutte entre 4 éléments (les 4 éléments des anciens) : la *terre*, élément solide, l'*eau*, le *feu* et l'*air*.

Quelle est l'action de chacun de ces trois derniers éléments sur l'écorce dure de la terre ?

1^o Les *vents* charrient les nuages et sont les agents auxiliaires de l'action de l'eau. En outre, ces courants d'air qui se produisent au sein de l'atmosphère inégalement chauffée, forment dans les déserts sablonneux (Sahara, Mongolie) des *dunes* ou collines de sable. Ils soufflent en cyclones dévastateurs (Antilles).

2^o L'*eau* surtout, sous ses deux formes, liquide et gazeuse, est un agent actif à la surface du globe. Elle tend à faire prendre aux éléments solides du globe la position horizontale ou d'équilibre. Elle aide ainsi à l'action de la pesanteur. Elle aplanit insensiblement l'écorce du globe.

A l'*état liquide*, elle ruisselle sur les terrains imperméables et entraîne avec elle la terre ou les pierres. Elle s'infiltre dans les terres perméables et dissout les sels de chaux (grâce à l'acide carbonique qu'elle contient). Ces sels se déposent par l'évaporation et forment les *concrétions*, les stalactites, les stalagmites. L'eau ruisselante engendre les torrents qui envoient aux rivières et de là aux fleuves les fragments de roc et les boues. Les lacs et les mers, par les vagues, par les marées modifient les côtes qui les bordent. C'est dans les eaux chaudes et salines que se développent les animaux, polypiers, coraux, foraminifères, constructeurs d'ilots et de boues calcaires.

A l'*état solide*, l'eau entraîne par les avalanches de neige la terre, les roches qui s'opposent à leur passage. Les glaciers transportent lentement (en Suisse de 2 à 5 cm. jusqu'à 1,25 m. par 24 heures), à la façon d'un chemin qui marche, les pierres et les boues éparses sur son dos et les déversent en aval sous forme de moraine frontale, de chaque côté en moraines latérales. Ils sont de puissants moyens de transport et en plus de non moins énergiques agents de trituration des roches. Ils les polissent et les usent sur leur passage. Ils ont transporté les *blocs erratiques* tombés des sommets grâce aux gelées et à l'action des pluies. Cette action du gel et de l'eau est visible nettement sur une photographie prise dans la chaîne du Mont-Blanc (Aiguille du Tour, Aiguille d'Argentière). Le passage des glaciers est reconnaissable sur les roches où ils ont séjourné.

3^o Le *feu* souterrain qui manifeste sa présence par les volcans, constructeurs de cônes éruptifs et déverseurs de laves incandescentes, par les geysers et les sources thermales, est un agent puissant de modification de la couche dure du globe. On s'assure que le centre de la terre doit être igné en constatant l'augmentation de la température du sol dans les profondeurs. En moyenne, elle est de 1^o pour 32 à 37 m. (Sous une couche de 1700 m., au Gothard, on a mesuré 30^o 8). L'action du feu souterrain doit avoir été plus considérable autrefois qu'aujourd'hui puisque les roches éruptives sont très nombreuses (basaltes, granits, porphyres, etc...). Les volcans, chose remarquable, sont disposés à la surface du globe suivant de grandes lignes définies. L'intérieur des continents actuels ne renferme presque aucun volcan actif. L'océan Pacifique est entouré d'un grand

cercle de feu (Nouvelle Zélande, Hébrides, de la Sonde, Japon, Kouriles, Aléoutiennes, Amérique, Mexique, Guatemala, Andes). Il en est de même de l'axe de l'Atlantique. Une ligne volcanique traverse le globe en passant par les Antilles, les Canaries, les volcans de la Méditerranée, le Caucase, la Polynésie, etc.). Et de plus l'activité volcanique est d'une rare énergie aux Antilles et aux îles de la Sonde, *aux points où se rencontrent les deux lignes de feu.*

Les lois qui président à l'action exercée par l'eau, l'air et le feu sur la croûte terrestre n'ont vraisemblablement pas varié au cours des âges, bien que l'intensité de ces phénomènes ait dû être très variée.

Il faut ajouter encore certains faits d'une importance capitale en géologie.

D'abord, la position des couches sédimentaires devrait être partout et toujours horizontale, puisqu'elles sont le résultat de l'action de l'eau et de la pesanteur. Or on constate qu'elles sont en général *plissées*, tordues, irrégulièrement disposées dans les terrains qu'elles forment. Une force adverse a donc dû être à l'œuvre. Les tremblements de terre, dont on étudie avec soins les ondulations, permettent d'induire que dans le passé, des mouvements se sont produits qui ont dérangé l'horizontalité des roches. Le rayon terrestre étant environ de 6300 km., et l'épaisseur de la couche solide d'environ 60 km., on comprend qu'à mesure que diminue la chaleur interne, la croûte subisse des variations considérables dans sa contraction ou sa dilatation. Les parties de l'écorce, de ce fait, *jouent* les unes sur les autres comme les dalles d'un parquet. Il se forme des *cassures*, des *failles*, par où s'échappera le trop plein de l'activité interne du globe. Les assises horizontales ont donc été plissées, contournées, tourmentées par l'action de la chaleur (ou du refroidissement) et de la pesanteur (Les Dents de Morcles sont un exemple étonnant de ces plissements de roches sédimentaires).

En examinant les côtes maritimes (en Suède notamment) on a pu s'assurer que la terre a été en certains endroits *surélevée* dans le passé. En d'autres lieux, les *forêts submergées* nous forcent à conclure à un *affaissement* de la terre. La science (branche de la géologie) qui s'occupe de la position des strates, de leur âge relatif, de leur description, la *stratigraphie*, permet de décider de l'*âge relatif* des montagnes couvrant le globe. Elle ignore l'âge absolu et se prononce sur le rang occupé par la roche ou le sédiment dans la série générale des terrains.

Voici les principales règles importantes à connaître pour comprendre l'histoire du globe.

S'il s'agit de dépôts sédimentaires, il faut observer l'ordre de superposition et partout où il n'y a pas eu de renversement, l'ordre de superposition marque l'ordre de succession dans le temps. L'examen des fossiles indiquera si on a affaire à des couches semblables ou différentes quand on se trouvera en présence de dislocations.

S'il s'agit de roches éruptives, on dira que toute roche de cette catégorie est nécessairement plus jeune que les couches stratifiées au milieu desquelles elle est injectée en masses ou en filons (De Lapparent).

Pour établir l'âge d'une dislocation il faut se rappeler qu'un sédiment marin non horizontal doit avoir basculé une fois ou l'autre. Quand donc, sur les flancs de couches inclinées, on en trouve d'autres qui viennent s'y appuyer en assises horizontales, cela veut dire que la dislocation qui a dérangé les premières couches a eu lieu avant le dépôt de la deuxième série.

L. S. P.

DICTÉES

Degré supérieur.

Le mimétisme.

Vous êtes-vous demandé parfois comment les êtres de la création peuvent *échapper* aux mille dangers qui, à tout instant, les *menacent*? Vivre est pour

eux un problème que chaque minute *renouvelle*. Il leur faut échapper à des ennemis sans cesse à l'affût, tromper leur poursuite, se dissimuler à leurs regards. C'est à cet intérêt de défense que répond l'instinct dont certains animaux ont été *doués* par la nature, merveilleux instinct qui *leur* permet de prendre une couleur ou une forme en harmonie avec le décor ambiant, de sorte qu'ils paraissent *s'y* confondre. Quelquefois ils font plus : ils prennent la figure exacte de leurs voisins : ils contrefont, ils miment l'aspect d'un animal, d'une plante, avec *lesquels* ils n'ont aucun lien de parenté. Cette faculté d'imitation que possèdent les animaux est ce qu'on appelle le mimétisme.

Elle s'applique de toutes sortes de façons variées et imprévues dans la féerie de la vie universelle. (Lectures pour tous).

EXERCICES : 1^o Expliquer l'orthographe des mots mis en italique. 2^o Chercher les différentes règles concernant les mots *leur* et *mille* et les appliquer dans des phrases composées par les élèves. 3^o Rechercher les homonymes des mots : être, (il) faut, certain, (ils) font. 4^o Former des familles de mots avec tromper, instinct, nature, décor, plante, vie.

NOTES. *Quelques exemples typiques de mimétisme.* Les animaux habitant le désert du Sahara (lion, chameau, gazelle) ont tous un pelage fauve, couleur du sable.

Dans les plaines couvertes de neige des régions polaires, tous les animaux sont blancs. Les fauves (tigre, panthère, jaguar) vivant dans les forêts vierges des régions tropicales, sont tachetés comme les troncs d'arbres, bigarrés comme des feuillages criblés d'ombres et de lumière.

Dans nos prairies, les rainettes, les couleuvres se dissimulent grâce à leur livrée verte.

Le caméléon est connu depuis longtemps par les teintes qu'il peut revêtir selon les milieux dans lesquels il se trouve.

Les animaux de jour (oiseaux, papillons) ont des couleurs brillantes ; ceux de nuit (papillons de nuit, oiseaux nocturnes, chauve-souris) ont des teintes sombres.

Certains crustacés (le palémon) et poissons (le caranx) sont presque transparents au milieu des eaux : la crevette comme la sole prend une teinte qui se confond avec celle du sable sur lequel elle repose. Le poulpe a été surnommé à juste titre le caméléon des mers : il peut passer du gris très pâle au brun le plus foncé.

Un crabe, dit grosse araignée de mer, se plante, pour dépister ses ennemis, des brins d'algues sur sa carapace. Ces algues, en se développant, forment peu à peu une toison touffue qui ne permet plus de distinguer l'animal des rochers couverts de varech sur lesquels il se tient.

Un insecte, la volucelle, qui vit aux dépens des guêpes et des bourdons, a pris un aspect tel qu'il peut entrer inaperçu dans le nid bien gardé de ceux-ci pour y commettre de grands dégâts.

Une mouche, l'éristale tenace, et un papillon, la sésie frelon, ressemblent à s'y méprendre à une abeille ou un frelon. Cette trompeuse livrée n'a pour but que d'éloigner leurs ennemis. Les punaises de bois et la chenille de la lichnée se confondent si bien avec l'écorce des troncs sur lesquels on les trouve que les oiseaux, leurs ennemis, ont bien de la peine à les trouver.

Les membraces épineux sont d'inoffensifs insectes qui affectent la forme d'épines redoutables.

La chenille arpenreuse peut prendre, pendant des heures, des positions telles qu'on ne peut plus la distinguer des rameaux voisins.

Les phasmes, curieux insectes des Indes orientales, ont des membres si grêles, dont la couleur est celle d'un branchage desséché, qu'ils semblent faire partie intégrante du buisson qui leur sert d'habitat.

Les phyllies feuilles sèches méritent si bien leur nom qu'elles se laissent tromper elles-mêmes par leurs congénères. Les kallimas, ces papillons de l'Inde aux ailes éclatantes, simulent, dès qu'ils sont posés, une feuille verte avec ses nervures. Certaines mantes enfin se confondent avec les fleurs qu'elles visitent.

(*Lectures pour tous.*)

G. REYMANN.

La belette.

I. — La belette ordinaire est aussi commune dans les pays tempérés et chauds qu'elle est rare dans les climats froids. Lorsqu'une belette peut entrer dans un poulailler, elle n'attaque pas les coqs ou les vieilles poules ; elle choisit les poulottes, les petits poussins, les tue par une seule blessure qu'elle leur fait à la tête, et ensuite les emporte tous les uns après les autres ; elle casse aussi les œufs, et les suce avec une incroyable avidité. En hiver elle demeure ordinairement dans les greniers, dans les granges ; souvent même elle y reste au printemps pour y faire ses petits dans le foin ou la paille. Pendant tout ce temps elle fait la guerre, avec plus de succès que le chat, aux rats et aux souris, parce qu'ils ne peuvent lui échapper et qu'elle entre après eux dans leurs trous ; elle grimpe aux colombiers, prend les pigeons, les moineaux, etc.

II. — En été, elle va à quelque distance des maisons, surtout dans les lieux bas, autour des moulins, le long des ruisseaux, des rivières, se cache dans les buissons pour attraper des oiseaux, et souvent s'établit dans le creux d'un vieux saule pour y faire ses quatre ou cinq petits : elle leur prépare un lit avec de l'herbe, des feuilles, des étoupes. Elle attaque aussi les couleuvres, les rats d'eau, les taupes, les mulots, etc., parcourt les prairies, dévore les cailles et leurs œufs. Elle ne marche jamais d'un pas égal ; elle ne va qu'en bondissant par petits sauts inégaux et précipités, et, lorsqu'elle veut monter sur un arbre, elle fait un bond par lequel elle s'élève tout d'un coup à plusieurs pieds de hauteur : elle bondit de même lorsqu'elle veut attraper un oiseau.

(D'après Buffon et Guéneau de Montbéliard.)

A traduire au pluriel.

J. V.

Les oiseaux-mouches.

I. — Les oiseaux-mouches comptent un grand nombre d'espèces, de formes et de teintes extrêmement variées, toutes parées de couleurs magnifiques. Ils n'habitent que le continent américain, depuis le Canada jusqu'à la Terre de Feu et certaines îles adjacentes ; dans la République de l'Equateur, sur la chaîne du Chimborazo on les trouve même à des hauteurs de cinq mille mètres dans des régions de grêle, de pluie, de frimas. Ils se nourrissent des insectes qui vivent sur la flore indigène.

Les oiseaux-mouches surpassent tous les autres oiseaux par la merveilleuse beauté de leur plumage qui tient non pas tant à la couleur même, qu'à des teintes métalliques, réfléchissant toutes les nuances des pierres les plus précieuses ; l'améthyste, le rubis, le saphir, l'émeraude, la topaze brillent et scintillent sur leur corps avec une force et une intensité vraiment merveilleuses. Parfois cette splendeur rayonne de la tête, d'autres fois c'est de la gorge ; tantôt elle est répandue sur les ailes, tantôt sur la pointe des plumes allongées qui forment une crête sur la tête ou qui entourent le cou comme une fraise ; chez quelques-uns c'est comme une traînée de feu qui traverse les joncs ou un reflet d'or vert qui recouvre le haut du corps.

II. — L'éclat de la couleur et la variété de la forme ne sont pas seuls à différencier les espèces ; il y a encore la structure du bec tantôt stylet droit, plus long que le corps de l'oiseau, ou simplement relevé ou courbé, qui les distingue entre eux. Ces modifications ont pour but de faciliter à l'oiseau-mouche la recherche de sa nourriture : certains la trouvent au fond de longues corolles tubulaires, qui nécessitent par conséquent l'allongement du bec, d'autres se

posent sur des fleurs plus ouvertes et plus accessibles tandis que plusieurs dirigent leur chasse au milieu des feuilles. Leur butin consiste principalement en insectes attirés par le miel que sécrètent les fleurs ou établis sur le feuillage.

On ne peut rien rêver de plus délicat que leur nid ; en l'examinant, on reconnaît qu'il est construit très solidement, avec infiniment d'application ; les matériaux employés sont cependant bien légers : du coton, quelque duvet végétal ou des toiles d'araignées. Une grande variété se remarque dans la forme et l'ornementation de ces petits chefs-d'œuvre, vrais calices suspendus aux rameaux les plus minces ou dissimulés au milieu des fleurs.

(D'après *les animaux vivants du monde*.)

M. MÉTRAL.

Degré moyen.

Le gros-bec.

Tout le monde connaît le gros-bec vulgaire. Cet oiseau a pour ennemis les jardiniers, car il aime trop les pois ; mais les services qu'il rend en détruisant les insectes nuisibles compensent bien les dommages qu'il cause. Son nid est fort joli : extérieurement, il est fait de brindilles de bois mêlées à des mousses ; intérieurement, ce sont des herbes sèches, de fines racines et des poils qui le garnissent. Ce joli nid est placé de préférence dans les vergers, sur un vieux poirier ou sur un pommier.

(D'après *les animaux vivants du monde*.)

Analyser : Tout — cet — il — qu'il rend — qu'il cause — son — ce sont — qui — le garnissent — car — trop — mais — en — bien — fort (joli) — extérieurement — à — intérieurement — de préférence — dans — sur — ou.

Mettre quelques phrases de la dictée au passé défini.

» » » » à la forme interrogative.
» » » » au pluriel.

M. MÉTRAL.

Le gobe-mouches.

Les gobe-mouches gris arrivent d'Afrique vers la fin du printemps. Ils ne se nourrissent guère que de petits insectes qu'ils attrapent au vol dans de brusques sorties. Leur capture terminée, ils retournent immédiatement à leur perchoir : une barrière de jardin ou une branche dépouillée de ses feuilles. En général, ils saisissent leur proie du premier coup ; parfois cependant ce n'est qu'après une poursuite prolongée dans laquelle ils ont évolué avec une parfaite souplesse.

Le nid du gobe-mouches gris est fait d'herbe sèche et de mousse que reliait des crins de cheval ; des toiles d'araignées et des lichens le recouvrent extérieurement ; ce joli nid se dissimule au milieu d'une crevasse dans l'écorce d'un arbre ou parmi les plantes grimpantes qui couvrent une maison, et son revêtement, habilement choisi, ressemble si bien à ce qui l'environne, qu'il est fort difficile de le découvrir.

(D'après *les animaux vivants du monde*.)

Exercices : Mettre la 1^{re} partie de la dictée au singulier.

» 2^{me} » » » pluriel.

M. MÉTRAL.

La sitelle torchepot.

I. — La sitelle torchepot, bien connue dans nos pays, appartient à la famille des grimpeurs : ses mœurs se rapprochent de celles de la mésange et du pic. Comme la mésange, elle cherche les insectes sur les troncs et les branches d'arbres ; comme le pic, elle court le long des branches et du tronc, mais elle ne s'appuie pas comme lui sur sa queue pour grimper et elle ne monte pas du pied de l'arbre comme il le fait souvent. Au contraire, on trouve le plus souvent la sitelle torchepot sur les plus hautes branches et c'est de là qu'elle redescend vers le tronc. Ses mouvements, d'ailleurs, rappellent plutôt ceux d'une souris que ceux d'un oiseau ; elle court souvent la tête en bas, ou bien se pend sous une branche et frappe l'écorce avec son robuste petit bec. Comparativement à sa taille, le bruit

que fait la sitelle en frappant contre l'arbre, est réellement étonnant. Avec des précautions, on peut l'approcher de fort près, et l'observer à l'aise.

II. — Les sitelles ne se nourrissent guère que d'insectes, et en hiver elles se réunissent à des troupes errantes de mésanges et de grimpereaux qui traversent les bois en quête de nourriture. En automne, les sitelles se régalaient de noisettes et de faines qu'elles brisent à coups redoublés de leur bec ; en hiver, elles se rapprochent des habitations et, comme les mésanges, se montrent d'une hardiesse étonnante. — Les sitelles nichent dans les cavités des arbres ; elles bouchent l'entrée de leur maison avec de la mousse et ne laissent qu'un passage tout juste suffisant pour leur permettre de s'y glisser.

(D'après *les animaux vivants du monde*.)

Exercices : Indiquer les verbes, leurs sujets, leurs compléments (direct, indirect, circonstanciel).

Analyse logique de quelques phrases très simples.

Degré supérieur.

Analyse grammaticale de quelques phrases.

Exercices de ponctuation.

M. MÉTRAL.

LECTURE POUR LES ÉLÈVES

Le chasseur de chamois (légende).

C'est de la cime du roc de la Schynige-Platte, qui domine la vallée à la hauteur de trois mille pieds à peu près, que fut précipité, par le génie de la montagne, un chasseur de chamois dont mon guide me raconta l'histoire avec un accent qui offrait un singulier mélange de doute et de crédulité. Ce chasseur, qui se livrait à sa profession avec toute l'ardeur qu'ont pour elle les hommes de la montagne, était un pauvre diable que la misère avait forcé d'abord de faire ce métier, devenu désormais pour lui un besoin. Son adresse était reconnue, et sa réputation s'étendait d'une limite à l'autre de l'Oberland. Un jour qu'il poursuivait une chamelle accompagnée de son petit, la pauvre bête, ne pouvant traverser un précipice que, dans tout autre temps, elle eût franchi d'un bond, voyant la mort devant et derrière elle, se coucha au bord de l'abîme, et, comme un cerf aux abois, se mit à pleurer et à arroser de ses larmes son petit tout frissonnant. La vue des angoisses de la pauvre mère n'attendrit pas le chasseur, qui banda son arbalète, prit une flèche dans sa trousse et s'apprêta à la percer ; mais, en reportant les yeux vers l'endroit où il venait de la voir un instant auparavant, il aperçut un vieillard assis, ayant à ses pieds la chamelle haletante qui lui léchait la main : ce vieillard était le génie de la montagne. A cette vue, le chasseur baissa son arbalète, et le génie lui dit :

« Homme de la vallée, à qui Dieu a donné tous les dons qui enrichissent la plaine, pourquoi venez-vous tourmenter ainsi les habitants de la montagne ? Je ne descends pas vers vous, moi, pour enlever les poules de vos basses-cours et les bœufs de vos étables. Pourquoi donc alors montez-vous vers moi pour tuer les chamois de mes rocs et les aigles de mes nuages ? »

— Parce que Dieu m'a fait pauvre, répondit le chasseur, et qu'il ne m'a rien donné de ce qu'il a donné aux autres hommes, excepté la faim. Alors, comme je n'avais ni poules ni vaches, je suis venu chercher l'œuf de l'aigle dans son aire

et surprendre le chamois dans sa retraite. L'aigle et le chamois trouvent leur nourriture dans la montagne ; moi, je ne puis trouver la mienne dans la vallée ».

Alors le vieillard réfléchit, puis, ayant fait signe au chasseur de s'approcher, il se mit à traire la chamelle dans une petite coupe de bois ; le lait y prit aussitôt la consistance et la forme d'un fromage ; le vieillard le donna au chasseur.

« Voilà, lui dit-il, de quoi apaiser à l'avenir ta faim ; quant à ta soif, ma sueur fournit assez d'eau à la vallée pour que tu en prennes ta part. Ce fromage se retrouvera toujours dans ton sac ou ton armoire, pourvu que tu ne le consommes jamais entièrement ; je te le donne à la condition que tu laisseras tranquilles désormais mes chamois et mes aigles. »

Le chasseur promit de renoncer à son état, redescendit dans la plaine, accrocha son arbalète à sa cheminée, et vécut un an du fromage miraculeux qu'il retrouvait intact à chaque nouveau repas.

De leur côté, les chamois, joyeux, avaient repris confiance dans les hommes, ils descendaient jusque dans la vallée ; on les voyait gracieusement bondir en venant à la rencontre des chèvres qui grimpaient dans la montagne.

Un soir que le chasseur était à sa fenêtre, un chamois vint si près de sa maison qu'il pouvait le tuer sans sortir de chez lui ; la tentation était trop forte, il décrocha son arbalète, et, oubliant la promesse qu'il avait faite au génie, il ajusta avec son adresse ordinaire l'animal qui passait sans défiance, et le tua.

Il courut aussitôt vers l'endroit où la pauvre bête était tombée, la chargea sur son épaule, et, l'ayant rapportée chez lui, il en prépara un morceau pour son souper.

Lorsque ce morceau fut mangé, il songea à son fromage, qui cette fois allait lui servir non de repas, mais de dessert. Il alla donc vers l'armoire et l'ouvrit ; il en sortit un gros chat noir, qui avait les yeux et les mains d'un homme ; il tenait le fromage à sa gueule, et, sautant par la fenêtre qui était restée ouverte, il disparut avec lui.

Le chasseur s'inquiéta peu de cet accident ; les chamois étaient redevenus si communs dans la vallée, que, pendant un an, il n'eut pas besoin de les aller chercher dans la montagne ; cependant peu à peu ils s'effarouchèrent, devinrent de plus en plus rares, puis enfin disparurent tout à fait. Le chasseur, qui avait oublié l'apparition du vieillard, reprit ses anciennes courses dans les rocs et dans les glaciers.

Un jour il se trouva au même endroit où, trois ans auparavant, il avait lancé une chamelle et son petit. Il frappa sur le buisson d'où elle était partie ; un chamois en sortit en bondissant. Le chasseur l'ajusta, et l'animal, blessé, alla tomber sur le bord du précipice où était apparu le vieillard.

Le chasseur l'y suivit ; mais il n'arriva pas assez à temps pour empêcher que, dans les mouvements de son agonie, l'animal qu'il poursuivait ne glissât sur la pente inclinée, et ne se précipitât du haut en bas du rocher.

Il se pencha alors sur le bord pour regarder où il était tombé. Le génie de la montagne était au fond du gouffre ; leurs yeux se rencontrèrent, et le chasseur ne put plus détacher les siens de ceux du vieillard.

Alors il sentit un incroyable vertige s'emparer de tous ses sens ; il voulut fuir

et ne le put. Le vieillard l'appela trois fois par son nom, et à la troisième fois le chasseur jeta un cri de détresse qui fut entendu dans toute la vallée, et se précipita dans l'abîme.

(G. A.)

ALEXANDRE DUMAS,

Impressions de voyage en Suisse.

GYMNASTIQUE

Leçon-type pour une classe de jeunes filles (2^{me} année).

I. EXERCICES D'ENTRAÎNEMENT

a) *Etude de pas.* — (En colonne de couples sur la piste.) Etude du pas changé sautillé. Faire alterner 4 pas cadencés en avant (dép. g.) avec 2 pas changés sautillés. De même avec départ d. Faire alterner 4 pas cadencés *en avant* avec 4 pas changés sautillés *en arrière* (dép. g.). Même exercice avec dép. d. Puis combiner 2 pas changés sautillés *en avant* avec 4 pas cadencés *en arrière* (dép. g. et d.).

b) *Exercices préliminaires.* — (En ordre ouvert.) 1. Poser la jambe g. croisée derrière en fléchissant la stationnaire, bras de côté; poser la jambe g. fléchie obliquement en avant, tendre la stationnaire, bras fléchis; position normale. De même avec la jambe droite.

A exécuter *au commandement* et *en cadence*.

II. EXERCICES DE SUSPENSION

(Aux perches verticales.)

1. Sauter à la suspension fléchie et redescendre en station fléchie, puis sauter à la suspension tendue (un peu haut) et redescendre en station normale avec une grande flexion des jambes. Cet exercice peut s'exécuter en cadence, en restant 4 temps dans chaque mouvement.

III. ASSOUPPLISSEMENT ET REDRESSEMENT DE LA COLONNE VERTÉBRALE

(Ordre ouvert.)

1. Poser la jambe g. obliquement en avant, mains aux hanches. Incliner le corps obliquement en avant; redresser en posant la jambe g. croisée derrière, droite fléchie; incliner le corps en arrière et revenir à la position normale.

Au commandement d'abord, puis *en cadence* à 4 temps.

IV. EXERCICES DE DÉLASSEMENT

(En colonne de couples sur la piste.)

Faire 8 pas cadencés.

Faire tourner les n^{os} 1 autour des n^{os} 2, *au pas changé sautillé*. De même avec les n^{os} 2, puis faire faire à tous les couples 4 pas changés sautillés en avant. Répéter plusieurs fois cet exercice.

V. SUSPENSION ET TRACTION EN SUSPENSION

1. Marcher en appui tendu le long des barres parallèles; faire passer les élèves à un rack, sauter à la suspension tendue, balancer trois fois, sortir en avant et rentrer dans le rang.

VI. EXERCICES DE SAUT

1. Placer les poutrelles ensemble, deux à deux, à 4 mètres d'intervalle et la classe en colonne par quatre devant la première poutrelle.

Sauter à pieds joints par dessus les deux poutrelles rapprochées; *au commandement*.

VII. EXERCICES D'ÉQUILIBRE

Tourner les quatre poutrelles dans l'autre sens et marcher, par groupes de quatre, *au pas changé*. *En cadence*, départ au 5^{me} temps.

VIII. JEU

Deux c'est assez.

G. CHAUDET.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

PLACES AU CONCOURS

MM. les régents et Mmes les régentes sont informés qu'ils doivent adresser au Département une lettre pour chacune des places qu'ils postulent et indiquer l'année de l'obtention de leur brevet.

Le même pli peut contenir plusieurs demandes.

Les demandes d'inscription ne doivent être accompagnées d'aucune pièce. Les candidats enverront eux-mêmes leurs certificats aux autorités locales.

RÉGENTS: Faoug: fr. 1600 et autres avantages légaux; 22 juillet.

RÉGENTES: Chapelle s. Moudon: fr. 1000 et autres avantages légaux; 22 juillet. — **Bretonnières:** (semi-enfantine et ouvrages) fr. 700, logement, 6 st. bois et 50 fagots; à charge de chauffer la salle d'école; 26 juillet. — **Corsier,** (école enfantine): fr. 600 pour toutes choses; 26 juillet.

NOMINATIONS

Dans sa séance du 3 juillet, le Conseil d'Etat a nommé M. Charles Gaillard actuellement suffragant à Bex, au poste de pasteur de la paroisse de Bex-Lavey.

La fabrique suisse d'**Appareils de Gymnastique**

DE

R. ALDER-FIERZ, HERRLIBERG (Zürich)

Médaille d'argent (la plus haute récompense) aux Expositions de Milan 1887 et Paris 1889. Exposition nationale de Genève 1896

offre en vente, aux conditions les plus favorables, tous les appareils en usage pour la Gymnastique des Ecoles, des Sociétés et Particuliers

INSTALLATIONS COMPLÈTES

DE

SALLES ET D'EMPLACEMENTS DE GYMNASTIQUE

Pour prix-courant et catalogue illustré, s'adresser au représentant général,

H. WÆFFLER, professeur de gymnastique à Aarau.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 10. LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHÂTEL

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

TRIENT

Nouvellement restauré, séjour ravissant et
tranquille.

Forêts de sapins à proximité de l'hôtel.

Promenades faciles et variées.
Chambre noire, cuisine soignée.

Albert GAY, prop.

HOTEL-PENSION DES ALPES

École cantonale de commerce

A LAUSANNE

COURS DE VACANCES

destiné aux jeunes gens des deux sexes qui désirent se perfectionner dans la langue
française 1^{re} série, du **11 juillet au 6 août**. 2^e série, du **1^{er} au 27 août**.
Renseignements à la direction. H 32583 L



Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne



Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.

Draperie et Nouveautés pour Robes.

Linoléums.

Trousseaux complets.



J. PHILIPPON

Rue du Grand-St-Jean, 38, LAUSANNE

Même maison rue St-Pierre, 15

Articles Chinois et Japonais

Tissus, Soies, Porcelaines, Vases, Articles divers, etc.

Spécialité : THÉS O-MI-TO

en paquets et ouverts, depuis 3 fr. 80 le kilog. à 25 fr.
le kilog. — Dégustation gratuite des Thés. — Expédi-
tion des Thés depuis un kilog. franco dans toute la
Suisse.

Chocolats fins, Cacao. Biscuits, Cafés verts et
torréfiés, Huiles de noix et d'olive, Savons
de Marseille et de toilette, Pâtes, Sucres,
Vanilles fines, etc., etc.

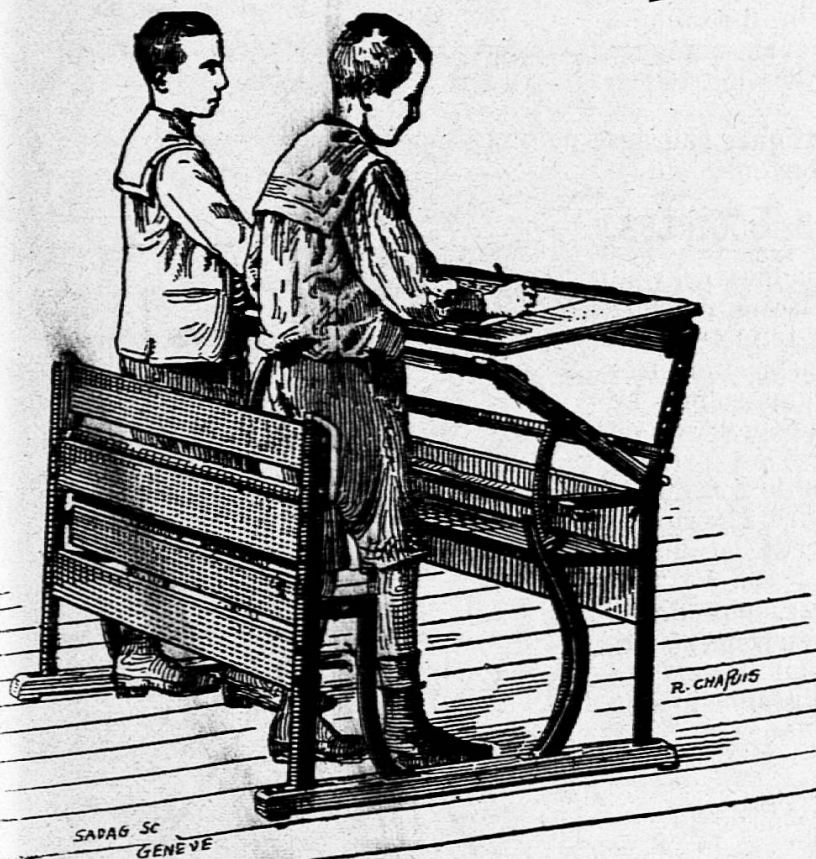
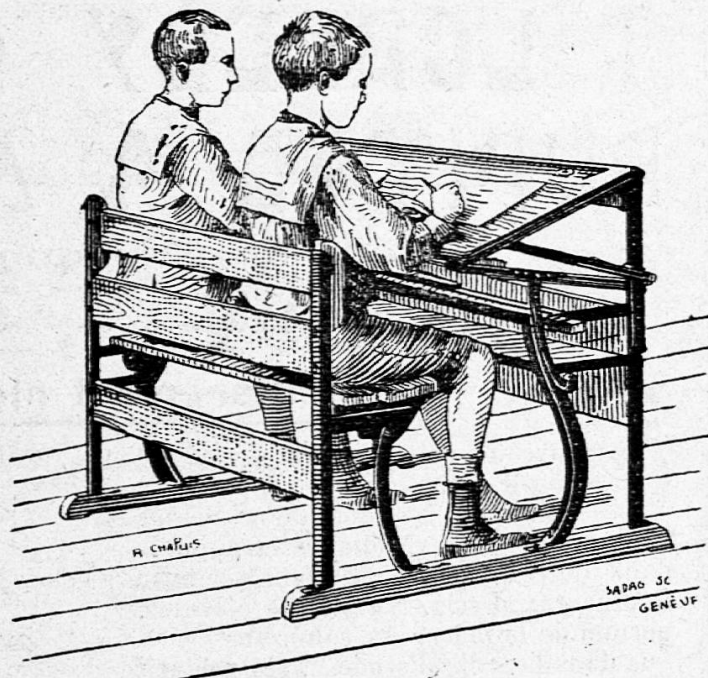
PU PITRES HYGIENIQUES

MAUCHAIN

GENÈVE

Place Métropole.

Net + 3925 — Modèle déposé



Grandeur de la tablette: 125 X 50.

Sur demande, on pourra varier ces dimensions.

Fournisseur de la Nouvelle Ecole Normale de Lausanne.

Le pupitre offre sur les autres systèmes les avantages suivants:
 . De s'accommoder aux diverses tailles des élèves;
 . De leur permettre dans leurs différents travaux de conserver l'attitude physiologique n'entraînant aucune déviation du tronc des membres, assurant le libre jeu des viscères et évitant les inconvénients graves qu'a pour la vision notre mobilier scolaire actuel.
 . De se prêter aux diverses exigences de l'enseignement (écriture, lecture, dessin, coupe, couture, etc.)

Pupitre officiel DU CANTON DE GENÈVE

Travail assis et debout

S'adapte à toutes les tailles.

La fabrication peut se faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc
47 fr. 50

Même modèle avec chaises
47 fr. 50

Attestations et prospectus
à disposition.



1883. Vienne. — Médaille de mérite.

1883. Exposition Nationale de Zurich. — Diplôme.

1884. Exp. Internationale, Nice. — Médaille d'argent.

1885. Exp. Internationale des Inventions brevetées, Paris. — Médaille d'or.

1885. Exp. Internationale du Travail, Paris. — Médaille d'or.

1893. Expos. Internationale d'Hygiène, Dijon. — Diplôme d'honneur.

1893. Expos. Internationale du Havre. — Médaille d'or.

1889. EXP. INTERNATIONALE, PARIS. — MÉDAILLE D'OR.

1896. Exp. Nationale Genève. — Seule MÉDAILLE D'OR décernée au mobilier scolaire.

1900. Exp. Universelle, Paris. — Médaille d'or.

La plus haute récompense accordée au mobilier scolaire.



LORELEY • • • PUPITRE A MUSIQUE

Nouveauté insurpassable.

Elégant et Léger.

Stable et Solide.

Entièrement nickelé.

Ce nouveau pupitre est un article de premier ordre sous tous les rapports.

Sans compter les qualités ci-dessus énumérées, toutes véridiques, ce pupitre, dans toutes ses parties, est fabriqué **avec le plus grand soin**. Sa grande élégance permet de le placer au salon aussi bien que dans la salle d'étude. **Très portatif** comme le montre le dessin, il se monte et démonte avec facilité **en quelques mouvements** et prend au besoin très peu de place.

Il est donc **des plus pratiques** pour les personnes en voyage et surtout pour



Toutes les Sociétés.

Petites et grandes personnes peuvent l'utiliser, en position assise ou debout; sa plus grande hauteur atteint 1^m77, la plus petite 1^m40. La construction, très simple, ne le rend que plus solide. Le nouveau système adopté pour la vis de serrage (anneau en acier) est presque indestructible. Au moyen de 2 crans, le pupitre même peut prendre 2 positions selon la hauteur de la partie ou du cahier de musique.

Malgré **tous ces avantages**, nous offrons ce pupitre à un **prix excessivement modique**, cela dans le seul but de le faire connaître et remplir une grande lacune puisque **rien n'existait** dans ce genre jusqu'à ce jour.

PRIX NETS

Pour 1 pièce, avec bougeoir Fr. 8,—

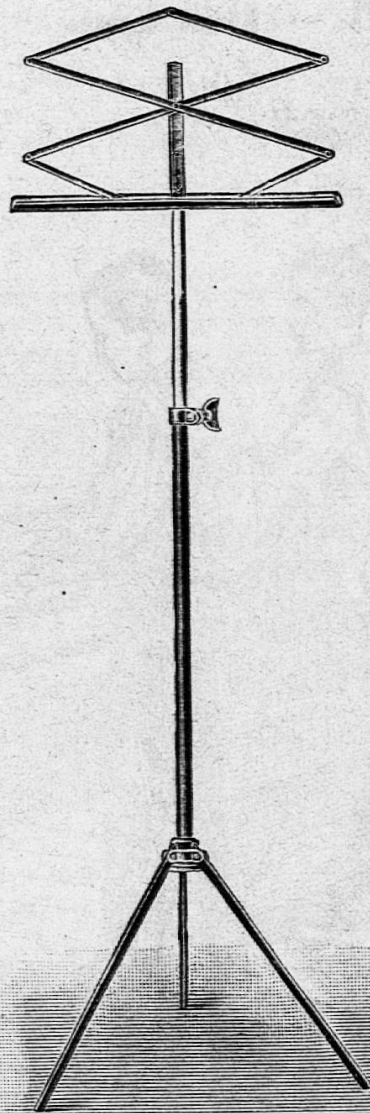
A partir de 12 pièces, grand rabais

Pinces en métal bronzé

pour fixer la feuille de musique, la pièce fr. 0,15; la douzaine fr. 1,50.

En vente chez

FÆTISCH FRÈRES, Magasin de Musique général, Lausanne



Hauteur, 1^m77.

Poids, environ 1150 gr.

Gewicht ca. 1150 gr.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XL^{me} ANNÉE. — N° 30-31.



LAUSANNE — 30 juillet 1904.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : Paul-E. Mayor, instituteur, Le Mont.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

VALAIS : A. Michaud, instituteur, Bagnes.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Valais.	
MM. Baatar , Lucien, prof.,	Genève.	MM. Blanchut , F., inst.,	Collonges.
Rosier , William, prof.,	Genève.	Michaud , Alp., inst.,	Bagnes.
Grosgrin , L., prof.,	Genève.	Vaud.	
Pesson , Ch., inst.	Céligny.	MM. Cloux , J.,	Lausanne.
Jura Bernois.		Jayet , L.,	Lausanne.
MM. Fromalgeat , L., inst.,	Saignelégier.	Magnin , J.,	Lausanne.
Duvolsin , H., direct.,	Delémont.	Martin , H.,	Lausanne.
Gylam , A., inspecteur,	Corgémont.	Visinand , L.,	Lausanne.
Baumgartner , A., inst.,	Bienne.	Rochat , P.,	Yverdon.
Chatelain , inspecteur,	Porrentruy.	Failetta , C.,	Arzier-Le Muids
Mœckli , inst.,	Neuveville.	Briod , E.,	Lausanne.
<i>Vacat.</i>		Cornamusaz , F.,	Trey.
Neuchâtel.		Dérlaz , J.,	Baulmes.
MM. Brandt , W., inst.,	Neuchâtel.	Collet , M.,	Brent.
Decreuse , J., inst.,	Boudry.	Visinand ,	La Rippe.
Rusillon , L., inst.,	Couvet.	Perrin , M.,	Lausanne.
Amez-Droz , E., inst.,	Villiers.	Magnenat ,	Oron.
Barbier , C.-Ad., inst.,	Chaux-de-Fonds.	Tessin.	
Perrenoud , Ul., dir.,	Asile des Billodes.	M. Nizzola , prof.,	Lugano.
Suisse allemande.			
M. Fritsch , Fr., Neumünster-Zurich			

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. Quartier-la-Tente , Ed., président honoraire,	Neuchâtel.	MM. Hoffmann , inst., secrétaire,	Neuchâtel.
Latour , L., inspecteur, président,	Corcelles s. Neuchâtel.	Perret , C., inst., trésorier,	Lausanne.
Rosselet , F., inst., vice-président,	Bevaix.	Guex , F., directeur, rédacteur en chef,	Lausanne.

CH. EGGIMANN & C^{IE}, EDITEURS Genève

Livres de classe adoptés par le
Département de l'Instruction publique du Canton de Genève.

Charrey, A. Livre de lecture.	1 fr. 80
Corbaz, André. Exercices et problèmes d'arithmétique.	
» A. Calcul écrit.	
» 1 ^{re} série, élèves de 7 à 9 ans.	— fr. 7
» 2 ^e » » 9 à 11 ans.	— fr. 9
» 3 ^e » » 11 à 13 ans.	1 fr. 2
» 1 ^{re} » maître 1 fr., 2 ^e série 1 fr. 40, 3 ^e série	1 fr. 8
» B. Calcul oral.	
» 1 ^{re} série 60 c., 2 ^e série 80 c., 3 ^e série	— fr. 9
» Exercices et problèmes de géométrie et de toisé. Problèmes constructifs, 2 ^e édition.	1 fr. 5
Lejeaze, A. Premières leçons instructives d'allemand.	— fr. 7
» Manuel pratique de langue allemande, 1 ^{re} partie.	1 fr. 5
» » » » 2 ^e »	3 fr. -
» Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache auf Grundlage der Anschauung.	3 fr. -
Pittard, Eug. Premiers éléments d'histoire naturelle.	2 fr. 7
Roullier-Leuba. Nouveau traité complet de sténographie française, Aimé Paris. Cart. 3 fr., br.	2 fr. 5
Wagner. Atlas de poche de la Suisse, 2 ^e édition.	4 fr. -

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

Vient de paraître :

Sac-à-douilles

Scène de la vie militaire en trois tableaux, par RENÉ MORAX. 1 fr. 50

La campagne d'Helvétie, 1799. Masséna contre l'archiduc Charles, le général Korsakoff, le maréchal Souvarow, par Ed. GACHOT. Un vol. in-8 de 570 pages, accompagné de 23 gravures, plans et carte. 7 fr. 50

Champéry et ses environs, par AUG. ANDRÉ. Guide du promeneur et de l'excursionniste, avec la carte au 1 : 50 000 du Bureau topographique fédéral. 1 fr. —

Une cure cycliste-excursionniste à Evian-les-Bains. Guide spécial du curiste-excursionniste à Evian et ses environs, par E. HARMENT. 2 fr. —

A travers le Jorat. Guide officiel de la Compagnie des chemins de fer régionaux électriques du Jorat, par ERNEST SAVARY. 2 fr. —

Grand Guide du Valais pittoresque et illustré, par JULES MONOD. 2 fr. 50

Guide des Ormonts. Ormont dessus, Le Sépey. La Comballaz, par E. BUSSET et EUG. DE LA HARPE. Avec illustrations. 1 fr. 75

Flore coloriée de poche à l'usage du touriste dans les montagnes. (Suisse, Savoie, Dauphiné, Pyrénées, Auvergne, Jura, Vosges.) 181 espèces figurées en couleurs sur 144 planches, 661 espèces décrites par H. CORREVON.

Atlas de poche des plantes des champs, des prairies et des bois. — Séries I, II: chacune avec 151 planches coloriées et noires. — Série III: avec 128 planches coloriées. Texte par R. SIÉLAIN.

Chaque série forme un beau volume in-16 relié toile. Prix : 6 fr. 50.

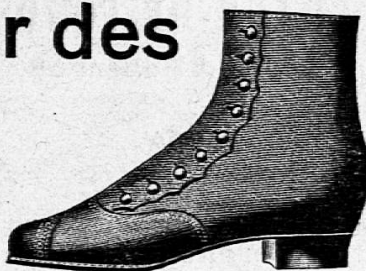
Le catalogue complet est en distribution.

Grand assortiment de cartes Dufour, Siegfried, etc. — Guides Bædecker, Joanne et autres.

Désirez-vous acheter des CHAUSSURES A BON MARCHÉ

commandez les à

H. Brühlmann-Huggenberger, à Winterthour.



Exclusivement marchandises de bonne qualité et solides au PLUS BAS PRIX

Pantoufles dame, canevas, 1/2 talon	N° 36-42fr. 1 80
Souliers de travail, dames, solides, ferrés	» » » 5 50
Souliers du dimanche, dames, élégants, bouts rapportés	» » » 6 50
Souliers de travail, hommes, solides, ferrés	» 40-48 » 6 50
Bottines messieurs, montantes, crochets, ferrées, solides	» » » 8 —
Souliers du dimanche, messieurs, élégants, bouts rapportés	» » » 8 50
Souliers garçons ou filles	» 26-29 » 3 50

Nombreux certificats sur chaussures livrées dans le pays et à l'étranger. — Expédition contre remboursement. — Echange immédiat, franco. — 450 articles différents. — Prix-courant illustré franco et gratis à chacun, sur demande.

La Fabrique suisse d'Appareils de Gymnastique

DE

R. ALDER-FIERZ, HERRLIBERG (Zürich)

Médaille d'argent (la plus haute récompense) aux Expositions de Milan 1887 et Paris 1889. Exposition nationale de Genève 1896

offre en vente, aux conditions les plus favorables, tous les appareils en usage pour la Gymnastique des Ecoles, des Sociétés et Particulier

INSTALLATIONS COMPLÈTES

DE

SALLES ET D'EMPLACEMENTS DE GYMNASTIQUE

Pour prix-courant et catalogue illustré, s'adresser au représentant général,

H. WÆFFLER, professeur de gymnastique à Aarau.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 56, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

P. BAILLOD & C^{IE}

GROS

NOUVEAU MAGASIN

DÉTAIL

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVRE

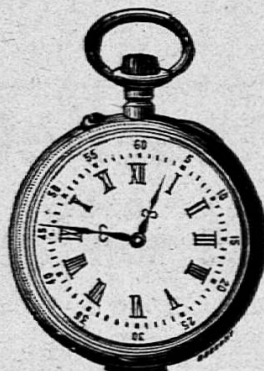


CHAU-DE-FONDS

Léopold Robert 58.



Grand choix, toujours environ
1000 montres en magasin.



LAUSANNE

Place Centrale



Chronomètres

Répétitions

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Perles

Orfèvrerie et Bijouterie argent

Les personnes du corps enseignant jouissent d'un escompte de 10 %.

Prix modérés — Garantie sur facture.

Maison de premier ordre et de confiance

Envoi à choix dans toute la Suisse.

Prix spéciaux pour sociétés. Fabrication de tout décor désiré.

Montre unioniste, croix-bleue.

Spécialité de montres pour tireurs avec les médailles des tirs.